Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251216-SIVU07_2025-DE

S.I.V.U. DE LA PRESQU'ILE DE QUIBERON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CENTRE DE SECOURS DE QUIBERON

07/2025

OBJET :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Date de convocation
09/12/2025

Date d'affichage
17/12/2025

Nombre de conseillers
en exercice: 8
Présents : 6
Votants : 6

Secrétaire de séance :

M. BOUTAUD

L'An deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre, à 11h30, le Comité Syndical du S.I.V.U. de QUIBERON, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours de QUIBERON sous la présidence de M. LIGEOUR, Président.

Présents : M. Alexis LIGEOUR, M. Jean Pierre BOUTAUD, M. Alain RICHARD, M. Dominique CALCAGNO, M. Joël GOUARIN, M. François SERMIER,

Absents : M. Eric LE LEUCH, Mme Renée FRELAUT,

Exposé :

L'évolution des comptes administratifs est présentée dans la pièce annexée.

L'analyse rétrospective fait apparaître une augmentation progressive des dépenses et des recettes afin de maintenir l'équipement à niveau. Les contributions sollicitées par le SDIS sont stables.

Si le SDIS devait baisser ses contributions jusqu'en 2028 à raison de 3/5 000 € par an environ sur les années restantes (le mode de calcul est désormais basé sur la population DGF, le potentiel financier, le niveau de service), il apparait que les besoins de financement de ce dernier a augmenté en 2023 et 2024 (+ 18 000 € en 2023, + 6000 € en 2024).

Les dépenses de fonctionnement hors contribution au SDIS augmentent en fonction de la variation des coûts de l'énergie et l'eau. En 2025, des travaux ponctuels ont entrainé des dépenses supplémentaires (aménagement de l'accueil/standard en interne).

S'agissant de la section investissement, après des dépenses d'équipement liées au changement de la chaudière et installation d'une VMC dans les vestiaires (environ 15 000 €) ainsi que l'achat d'un mobil home pour les saisonniers d'un montant de 8000 €, des travaux importants ont été réalisés en 2025 pour remettre à niveau et étendre les sanitaires (+82 000€). La DETR, obtenue de la part de l'Etat, ne sera versée qu'en 2026. Le coût des emprunts est de l'ordre de 26 000 €.

Les investissements sur les 3 prochaines années porteront sur le renouvellement d'un Mobil home et des remises à niveau d'équipements (toiture, menuiseries, rafraichissements divers, étude de locaux supplémentaire sur site).

Le taux d'endettement du Centre de secours est faible et les emprunts sécurisés (taux fixe). Il reste 1 année pour honorer l'emprunt initial (ce qui libèrera la Commune de Saint Pierre Quiberon d'une participation annuelle d'environ 19 000 €). Le capital restant dû, fin 2025, s'élève à 18 003 €. Le nouvel emprunt prévoit un remboursement annuel d'un montant de 10 000 € sur les 9 prochaines années.

Il est rappelé que les recettes de fonctionnement et le résultat dépendent essentiellement des participations des Communes. Il sera proposé de maintenir les contributions des Communes au niveau actuel, même si elles ont sensiblement augmenté l'année dernière, afin de disposer d'un minimum de recettes d'investissement pour les besoins à venir.

Approbation :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251216-SIVU07_2025-DE

Vu la présentation du débat d'orientation budgétaire 2026,

Après en avoir délibéré, le Comité du SIVU,

PREND ACTE de l'organisation du débat d'orientation budgétaire 2026 ;

DIT que la présente délibération sera transmise à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité.

A QUIBERON, le 16 décembre 2025

Le Président

Alexis LIGEOUR

